



Compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2023

Commune de Rembercourt-Sommaise
10 Rue Milaville
55250 Rembercourt-Sommaise
T 03 29 70 67 01
Mairie.rembercourt-sommaise@orange.fr

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Guillaume FEVEZ, M. Fabien OBARA, M. David ROBERT, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Romuald GARDEL,

Membres absents excusés :

**Mme Myriam CHARLIER
Mme Maryse SANZEY
Mme Marie Ange MOLLON (HACQUIN)
M. Pascal MARTINET**

Pouvoirs :

**Mme Marie Ange MOLLON (HACQUIN) à M. OBARA Sylvain
M. Pascal MARTINET à M. Fabien OBARA**

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc Gilewicz

Ouverture de la séance à 19h40

2 points à ajouter à l'ordre du jour :

- Adhésion pour la fondation du patrimoine
- Délibération pour pouvoir refacturer le bicouche posé rue Joignon à la CODECOM

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09/06/2023

Approbation à l'unanimité

2. Délibération pour le transfert de la compétence de l'eau

Au 1^{er} janvier 2026, les CODECOM récupèrent la compétence « eau » et à ce titre toutes les communes de la communauté de communes de l'Aire à l'Argonne sont amenées à se prononcer sur ce transfert.
Une délibération doit être prise pour l'adhésion des communes de Nicey, Longchamps et Pierrefitte (SIE de la vallée de l'Aire) et la commune de Brabant en Argonne à la vocation EAU du Syndicat SMGG au 1^{er} janvier 2024.

→ Adhésion acceptée à l'unanimité

3. Délibération pour l'adhésion à la fondation du patrimoine :

Une adhésion de 100€ est demandée par la fondation du patrimoine pour les communes de moins de 500 habitants.
L'adhésion permet de recueillir des informations ainsi que des subventions pour la remise en état du patrimoine auprès de la fondation.

→ Adhésion acceptée à l'unanimité



4. Délibération pour pouvoir refacturer le bicouche à la CODECOM

La CODECOM ayant la compétence voirie, elle a à sa charge les bandes de roulement de la commune.

La totalité des travaux de la rue Joignon étant commandée par la commune de Rembercourt-Sommaise, nous pouvons prétendre au remboursement de la partie « bande de roulement » soit le bicouche par la CODECOM à hauteur de 6.40€ le m2.

Délibération pour refacturer le bicouche de la rue Joignon à la CODECOM pour un montant de 4 768€.

➔ Acceptée à l'unanimité

5. Point sur les travaux

-Les travaux commandés à M. Bonnet : une table de pique-nique pour le remplacement de celle installée en bordure de la D902 (sortie du village direction Chaumont) et un banc pour l'arrêt de bus à Sommaise ont été réalisés, le mobilier urbain a été installé.

-Une barrière à l'ancien dépotoir avec un cadenas à code a été installée, cependant, il n'est toujours pas accessible au particulier car l'aménagement du chemin n'est pas fait et aucun règlement n'est encore prêt.

-Certains volets de l'agence postale communale se coincent ; Bertrand est intervenu pour réparer provisoirement, une solution à long terme devra être réfléchie car le système de ces volets en bois est vieillissant.

-Le logement de la mairie compte un nouveau locataire depuis cet été. Contractuellement, la mairie doit effectuer le premier entretien de la chaudière. Celui-ci sera effectué prochainement.

-Travaux de voirie : la rue Joignon est terminée, cependant l'entreprise Pierson sera sollicitée pour corriger quelques éléments : écoulement rue Milaville.

-Forains : Une rencontre a eu lieu avec les forains pour échanger sur le nouveau règlement transmis par la commune, une nouvelle organisation des manèges a été trouvée en accord avec les forains.

Concernant le rejet des eaux usées : leurs eaux lourdes sont conservées dans leurs caravanes, pour les produits d'hygiène et de machine à laver, ils s'engagent à utiliser des produits adaptés au camping à faible impact sur l'environnement.

-Malézieux a proposé une tarification pour l'aspiration et le débouchage des regards : rue Champion, rue Milaville ainsi que les regards et les évacuations de l'église. Il faudra provisionner une enveloppe de 2000€ pour ces travaux en 2024.

-Concernant l'église, de gros travaux sont à prévoir et c'est pourquoi nous adhérons notamment à la fondation du patrimoine. Un premier devis a été proposé par la société Otenin pour réparer la toiture abîmée côté rue Joignon. Cependant, la mise en place de la grue et de l'échafaudage prennent une part importante du devis.

Après discussion, il est décidé de recenser tous les travaux importants concernant l'entretien de l'église, extérieur et intérieur, afin de présenter un dossier complet pouvant prétendre à des subventions et permettant de se passer de nouvelles interventions dans les années à venir.

- Concernant la vente du chemin de Sommaise à M. Chenot, un point et un accord a été trouvé pour le bornage.

- Remise en état l'angle de la rue Milaville et Colonel Cazeilles (côté Mr Licini): 2 devis ont été proposés par Derwich TTP afin de réaliser les travaux.

-Salle des fêtes : la commission travaux se réunira prochainement avec les utilisateurs réguliers pour faire un point afin d'élaborer un projet de rénovation.

-La vidéo surveillance dans la cour et dans le square sera installée pour la fin de l'année.

-Eclairage public : la société SOGEA doit intervenir afin de réparer la ligne qui alimente le village « haut » rues 29^{ème} BCP, Joignon, Blé battu, chemins des Epis et de Condé.

-Le gravillonnage du chemin des Ruets initialement prévu en juillet a été effectué début septembre.

-Un bois communal cadastré YE7 d'une surface de 11040 m2 sur le territoire de Sommaisne, près de la Vaux Marie, peut être exploité pour en extraire des piquets d'acacia. A confirmer pour le prochain conseil.

-Un WC à l'étage du logement de la poste communale sera installé par Bertrand HACQUIN.

-La société Polydépannage interviendra prochainement sur le village concernant les problèmes de réception télévision.

6. Projet d'aménagement paysager autour de la stèle Pol Jolibois

Un projet d'aménagement paysager autour de la stèle Pol Jolibois sur le champ de bataille de la Vaux-Marie est en cours de validation avec la société Total Energies. Le projet consiste à la création d'une haie sur les limites du parking, une haie à la sortie de Sommaisne en direction de Rembercourt, la mise en place d'une table et des bancs ainsi que des arbres fruitiers. Une partie du parking existant en herbe sera réalisé en calcaire

7. Subvention à l'école de Vaubecourt

Une délibération a été prise pour le versement d'une subvention (voir dernier conseil municipal). Les documents demandés ont bien été reçus et le versement sera effectué.

8. Informations et questions diverses

-Une réunion de travail PLUi concernant les zones constructibles et les zones d'accélération énergétique est planifiée le vendredi 13/10 à 19h30.

-La commune a reçu une proposition d'EDF afin de baisser les puissances des compteurs d'éclairage public sur 4 points de livraison, suite aux baisses de consommation dues à la pose de LED.

-3Abe sera sollicité pour effectuer la taille de cette année avant l'arrivée des forains

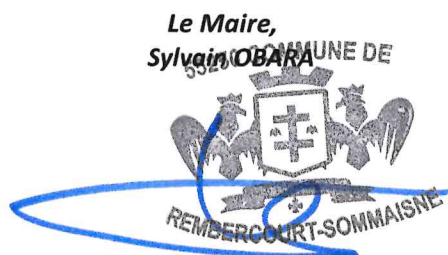
- La vérification des extincteurs communaux a été faite le 21/09. Un extincteur a été remplacé.

-Prochaines manifestations :

- > Fête patronale : 22 – 29 octobre et 1^{er} novembre
- > Maison Hantée avec la Codecom : 28 ou 29 octobre. A confirmer par la Codecom.
- > Passage de la Flamme Sacrée : 1^{er} novembre à 11h30 au monument aux morts et 12h30 à Sommaisne.
- > Soirée Beaujolais par le comité des fêtes : 18 novembre

- Prochain conseil municipal le 24 novembre 2023 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20



Les informations communales et Codecom en directes ? Pensez à Télécharger l'application Panneau Pocket